

Fiche Association sportive lycée Tellier

Objet de l'AS : l'association sportive du lycée Charles Tellier est un lieu privilégié de rencontre, d'échange et de plaisirs partagés entre les élèves des différentes filières (général, professionnel et technologique).

En effet, l'AS leur permet de découvrir et pratiquer une ou plusieurs activités toute au long de l'année scolaire. Mais également, participer à des compétitions quel que soit son niveau.

Les élèves peuvent s'initier aux tâches d'encadrement et d'arbitrage mais également progresser dans les activités sportives proposées notamment dans les menus des épreuves BAC.

Dans le cadre de ses activités, l'association est amenée à se déplacer pour participer à des rencontres départementales ou académiques avec d'autres lycéens normands. Ces déplacements, depuis quelques temps, génèrent des frais transports de plus en plus élevés et impactent fortement le budget de l'association, au risque de menacer certaines activités.

Pour soutenir l'association sportive et son fonctionnement, deux possibilités s'offrent à vous :

- **L'adhésion** : permet de participer aux activités (20€) : remplir l'autorisation parentale jointe au dossier et le coupon ci-dessous.
- **Don** d'un montant minimum de 5€ : remplir le bulletin ci-dessous



Je soussigné(e), Mme., M.

Responsable légal de l'élève.....

Entrant en classe de :

- ☐ Seconde :
- ☐ Première :
- ☐ Terminale :

Don pour l'association (5 € minimum)

Pour aider au fonctionnement de l'A.S.

- ☐ Par chèque
(A l'ordre : AS du lycée Charles Tellier)
- ☐ En espèces

Inscription à l'A.S (20 €)

A remettre avec l'autorisation parentale jointe (UNSS)

- ☐ Par chèque
(A l'ordre : AS du lycée Charles Tellier)
- ☐ En espèces

Fait à ----- le -----

Signature du responsable,